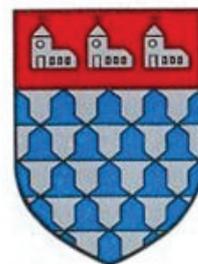


# La lettre du Maire



VAYRES  
NOVEMBRE 2016

## *Le droit de vote, un privilège à ne pas délaissier*

L'année 2017 sera riche en élections très importantes pour nous, puisque nous élirons notre prochain Président de la République, ainsi que nos nouveaux députés.

Mais pour pouvoir voter lors des scrutins de 2017, il est nécessaire d'être inscrits sur les listes électorales. Pour les nouveaux arrivés, ceux qui ont changé de domicile dans la commune ou les jeunes de 18 ans, les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2016.

Si vous êtes concerné, vous pouvez vous rendre à la Mairie de Vayres, muni d'un titre valide d'identité et de nationalité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le droit de vote est suffisamment rare dans ce monde pour que nous le protégeons de toutes nos forces, et que nous l'utilisions à chaque fois que nous en avons l'occasion.



## *Une médaille au concours Lépine pour un Vayrois*

Monsieur Jean Grand, dont nous connaissons déjà le très bon miel, a reçu une médaille de bronze au concours Lépine 2016 pour son système de bouchons piègeurs d'insectes volants dont les frelons asiatiques.

Monsieur Grand est venu présenter aux Vayrois ses pièges lors du repas des Vayres à Pied pour le Téléthon, et les bénéfices de la vente ont été reversés à l'opération. Nous avons été nombreux à écouter ses explications concernant son invention et à nous munir de ses bouteilles « attrape-frelons ».

Qu'il soit ici remercié, non seulement pour son inventivité qui nous sera bien utile, mais aussi pour sa générosité et sa gentillesse.

